



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

09/06/2005, Europe et immigration - Pour la première fois un rapport qui fait consensus - Patrick Gaubert, Député européen (UMP, PPE-DE, F) - Europe and immigration: for the first time a consensual report - Patrick Gaubert MEP (UMP, EPP-ED, F)

Le rapport d'initiative portant sur l'immigration illégale, l'immigration légale et l'intégration présenté par l'eurodéputé Patrick Gaubert, Vice président de la commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures, a été adopté à une très forte majorité par le Parlement européen en session plénière le jeudi 09 juin 2005.

Depuis que le Conseil a introduit le principe de co-décision sur une partie des mesures en matière d'immigration, c'est la première fois qu'un si large consensus se dégage sur un thème habituellement champs d'affrontements idéologiques. Le Parlement européen a ainsi fait preuve d'une grande maturité politique en suivant Patrick Gaubert dans sa démarche.

Ce rapport, qui ne peut laisser indifférent chaque Etat membre, insiste sur des points majeurs.

- une politique plus globale et plus cohérente au niveau européen
- une politique de co-développement avec les pays d'origine pour la régulation des flux migratoires légaux
- les politiques de régularisation de masse qui ne sont pas la solution
- une meilleure utilisation des programmes financiers européens
- des partenariats plus développés avec les pays d'origine
- le lancement de campagnes européennes d'information et de sensibilisation sur les politiques d'immigration
- des interlocuteurs appartenant au même département ministériel dans chaque Etat membre
- une meilleure organisation dans les autorités consulaires européennes dans les pays d'origine
- des sanctions plus sévères et plus fréquentes des transporteurs, des passeurs et des entreprises utilisant des travailleurs clandestins
- un rejet ferme de l'idée de créer des centres d'accueil d'immigrants à l'extérieur des frontières de l'Union européenne
- amélioration du dialogue avec les ONG s'occupant de l'immigration
- la création de permis temporaires de séjour et de travail combinés
- une mise en place de politiques d'intégration plus volontaristes dans les pays d'accueil
- des droits et devoirs réciproques pour la société d'accueil et les immigrés
- une lutte contre les discriminations, le racisme et la xénophobie.

Pour toute information:

Patrick Gaubert, Député européen, PPE-DE, France, Tél + 322 284 51 56
Service de Presse PPE-DE, Antoine Ripoll, Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>